

tion de l'artisanat [9 octobre 1956] (p. 4057, 4058) ; en deuxième lecture, Art. 5 : *Son amendement tendant à n'autoriser à exercer un métier pour lequel une formation professionnelle est indispensable que les entreprises dont le maître ou le patron est titulaire du certificat ou du diplôme visé à l'alinéa premier du présent article* [26 octobre 1956] (p. 4350) ; *Son amendement tendant à supprimer l'avis de l'assemblée des présidents de chambres de commerce pour l'établissement de la liste des métiers exigeant une qualification professionnelle* (p. 4352) ; Art. 5 bis : *Son amendement prévoyant l'avis favorable de la chambre des métiers pour les autorisations accordées par les préfets* (p. 4352) ; — du projet de LOI DE FINANCES pour 1958 : *Ses explications de vote sur la question de confiance : Amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs, réforme fiscale* [19 décembre 1957] (p. 5511). = S'excuse de son absence [5 décembre 1957] (p. 5149). = Obtient un congé [5 décembre 1957] (p. 5149).

IHUEL (M. Paul), Député du Morbihan (M. R. P.).

Son élection est validée [27 janvier 1956] (p. 116). = Est nommé membre de la Commission de l'agriculture [31 janvier 1956] (p. 160), [4 octobre 1957] (p. 4502).

Dépôts :

Le 3 juillet 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accroître l'aide accordée aux jeunes ménages, n° 2416. — Le 14 novembre 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à garantir le pouvoir d'achat de la paysannerie par la définition d'une politique efficace de soutien des prix agricoles, n° 3228. — Le 13 février [1957], une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement : 1° à accorder sans délai une subvention exceptionnelle pour réparer les dommages mobiliers et immobiliers causés par le cyclone du 9 février 1957 qui a ravagé le département du Morbihan ; 2° à consentir aux victimes du sinistre des délais pour le paiement de leurs impôts, n° 4107. — Le 4 avril 1957, une proposition de loi tendant à modifier l'article 7 de la loi n° 48-1185 du 22 juillet 1948 accordant des

permissions spéciales aux soldats agriculteurs, n° 4785.

Interventions :

Prend part à la discussion : d'interpellations relatives à la politique agricole et viticole du Gouvernement : *Son ordre du jour* [15 mars 1956] (p. 983) ; *le retire* (p. 990) ; — du projet de LOI DE FINANCES pour 1957, Art. 14, Etat C, AGRICULTURE, Titres I, III et IV : *Diminution des crédits d'équipement affectés à l'agriculture, augmentation du nombre des ingénieurs du génie rural, « débudgétisation » des investissements, diminution de la part de l'agriculture dans le revenu national* [1^{er} décembre 1956] (p. 5380 à 5382) ; Art. 21, Etat J, SECTION GUERRE : *Reconstruction de l'École de Saint-Cyr* [6 décembre 1956] (p. 5624, 5625). — Pose à M. le Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan, une question orale relative à l'application des nouveaux droits de patente [31 janvier 1958] (p. 435). — Prend part à la discussion du projet de LOI DE FINANCES pour 1958, deuxième partie, crédits d'investissements, TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME [10 mars 1958] (p. 1417). = S'excuse de son absence [3 juillet 1956] (p. 3170), [22 janvier 1958] (p. 185). = Obtient des congés [3 juillet 1956] (p. 3170), [22 janvier 1958] (p. 185).

ISORNI (M. Jacques), Député de la Seine (2^e circonscription) (I. P. A. S.).

Son élection est validée [2 février 1956] (p. 175). = Est nommé membre : de la Commission de l'intérieur [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502) (1) ; de la Commission de la justice et de législation [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502) ; de la Commission des affaires étrangères [26 mai 1958] (p. 2501). — Est élu Vice-Président de la Commission de l'intérieur [10 février 1956] (p. 254), [18 octobre 1957] (p. 4536).

Dépôts :

Le 7 février 1956, une proposition de loi tendant à modifier la loi n° 53-68 du 6 août

(1) Démissionnaire [26 mai 1958] (p. 2501).